

DECRET N° 2012-312 DU 28 AOUT 2012

portant approbation du budget prévisionnel de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice 2012.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 28 mai 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 Juin 2006 fixant la structure-type des Ministères et le décret n° 2011-553 du 24 août 2011 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 Décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2003-203 du 12 Juin 2003 portant création de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 février 2012

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé, le budget prévisionnel de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice 2012 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

DECRETE:

Article 1^{er} : Est approuvé, le budget prévisionnel de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice 2012 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Energie, des Recherches
Pétrolières et Minières, de l'Eau et du
Développement des Energies Renouvelables,

Alayi Adidjatou MATHYS

Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR: 06; AN: 04; CC : 04; CS : 04 ; HAAC : 01;CES: 01 HCJ 01 PM/CCAGEPPDDDS 4 MJSL 4 SGG: 04; MEF: 04;
AUTRES MINISTERES: 23; DGAE-DGCPE : 04 ; DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI: 05. BN-DAN-DLC: 03. GCONB-DCCT-INSAE:
03; BCP-CNS-IGAA: 03;UAC-ENAM-FADESP: 03; UNIPAR-FDSP: 02; SOGEMA: 04; JO:01.